



COMMUNIQUE DES COMITES REGIONAUX AUVERGNE-RHÔNE-ALPES SUR LE PLAN REGIONAL SANTE

Depuis plusieurs semaines, un processus de consultation autour du projet du Plan Régional de Santé Auvergne - Rhône-Alpes a été engagé.

Dans la dernière période, les questions liées à la santé ont été posées avec force à travers les mécontentements et les colères exprimés que ce soit par les professionnels de santé et médicaux ou les populations : situation dans les EHPAD, fermeture de services, le scandale des urgences, l'aggravation de la désertification médicale et ses conséquences, y compris dans les zones urbaines....

Cela nous pose des questions sur notre système de santé qui a longtemps été une référence mais qui aujourd'hui est particulièrement dégradé.

Rappelons que la qualité de notre système a été permise grâce à deux facteurs essentiels :

- 1) *Son financement via notre sécurité sociale.*
- 2) *Son organisation au sein d'un service public où la colonne vertébrale est l'hôpital public.*

Aujourd'hui l'un comme l'autre sont non seulement attaqués de front ; ils sont complètement remis en question.

Depuis 30 ans, ce système est mis à mal. Du Plan Hôpital 2007 à la loi Santé, en passant par la loi Patient Hôpital Santé Territoires, la logique est toujours la même : étrangler l'hôpital public, réduire l'offre de soins et faire de la santé une marchandise. Dans ce contexte, le PRS s'inscrit dans la même démarche, c'est-à-dire basé sur des mesures d'économie fixées par la loi de financement de la sécurité sociale.

Au-delà des intentions affichées : promouvoir un système plus proche des besoins de la population, permettant la réduction des inégalités territoriales et sociales, ce qui se profile avec le PRS 2018-2028, c'est une dégradation supplémentaire de la réponse en matière de santé pour les populations.

Ce dernier s'inscrit dans l'accélération des restructurations. Ainsi les GHT (Groupements Hospitaliers de Territoires), outils de concentration des structures hospitalières vont conduire à l'accélération de la fermeture de nombreux lits, de services, voire d'hôpitaux de proximité. Avec le développement du maintien à domicile et celui du parcours de santé par la ville, l'hôpital deviendra le dernier recours, réduit à traiter en quelques heures les épisodes aigus à travers la concentration de plateaux techniques.

L'hospitalisation ambulatoire se développe à "vitesse grand V" à tous les niveaux, avec pour seul objectif de réduire la durée d'hospitalisation et la seule possibilité de recours au secteur libéral.

A travers ce PRS, nous assistons à une accélération de la privatisation de notre système de santé.

Cette accélération est renforcée par l'officialisation du concept de responsabilisation individuelle (médecine 4p). La maladie est renvoyée à la seule responsabilité du malade.

- Le "pauvre" est responsable de sa pauvreté,

- Le chômeur est responsable de son chômage,
- Le malade est responsable de sa maladie.

Privatisation, responsabilité individuelle, nous retrouvons cette constance tout au long du PRS. Nous aurions aimé voir plutôt des axes de renforcement du service public et de la responsabilité collective garants essentiels des valeurs d'égalité et de solidarité.

La @consultation, la @médecine, la télémédecine ne peuvent être la réponse au problème de démographie médicale, ça doit être un plus, les nouvelles technologies ne doivent pas se substituer aux rapports humains nécessaires au lien social. L'entrée dans un parcours de soins via internet ou @consultations ne doit pas pénaliser les personnes exclues ou désocialisées ou ne disposant pas d'un ordinateur ou d'une connexion internet qui représentent 20 % de la population.

Enfin, des questions aussi essentielles que les questions de santé au travail et celles des questions environnementales ne font pas partie de ce plan. Le PRS ne fait aucun lien avec le Plan Régional Environnemental ni avec le Plan Régional Santé au Travail.

Pour la CGT, il y a urgence à favoriser l'accès à des soins de qualité pour tous à travers des dispositions concrètes :

- L'hôpital public doit rester le pivot du système de santé avec le développement de coopérations médicales entre établissements, permettant le maintien des hôpitaux de proximité et l'ensemble de leurs services (médecine, chirurgie, maternité, pédiatrie, Soins de Suite et Réadaptation, ...).
- La constitution des GHT qui organise le regroupement des hôpitaux, faisant disparaître les projets médicaux répondant aux besoins de proximité de la population doit être stoppée immédiatement.
- La réduction des déserts médicaux doit passer par la création d'établissements publics rattachés à des établissements de santé (hôpitaux, EHPAD) avec des personnels médicaux et paramédicaux de la fonction publique hospitalière. C'est ce qui permettra une répartition équilibrée de l'accès aux soins dans les territoires mais également au maintien d'établissements.
- Le virage ambulatoire ne doit pas s'inscrire dans une simple logique de réduction des coûts mais, là encore, doit être la réponse à l'évolution des besoins, des technologies nouvelles, avec une prise en charge des patients à leur retour à domicile, qui ne peut se résumer au simple appel du lendemain. Le suivi à domicile des malades doit relever du service public en lien avec les hôpitaux et les centres de santé.
- Il y a urgence à répondre aux besoins liés au vieillissement de la population par la création de places supplémentaires en EHPAD, le développement du maintien à domicile avec une diversification de l'offre (places d'accueil de jour, d'accueil temporaire), le tout assuré par la création d'un service public, de l'aide à la personne avec des moyens adaptés et conséquents.
- Une véritable politique de prévention, d'éducation à la santé accompagnée de moyens conséquents et d'outils d'évaluation doit être mise en place. Les questions de santé au travail et les enjeux environnementaux doivent y être intégrées.
- Le tout financé intégralement par une sécurité sociale renforcée par le maintien des cotisations sociales et un meilleur partage des richesses.

La CGT Auvergne - Rhône-Alpes se prononce contre ce Plan Régional Santé qui se contente d'être la déclinaison des orientations ultra libérales de l'actuel gouvernement qui tourne résolument le dos aux besoins réels des territoires et des populations. La CGT contribuera de toutes ses forces avec l'ensemble des professionnels de santé, des usagers et leurs associations à le réorienter vers le progrès social, car l'accès effectif au droit à la santé et à la protection sociale est un enjeu de société déterminant pour chacune, chacun.